

# Assemblées St-Ignace

## Comment parler de liberté si l'avortement est la seule option promue ?

Il y a bien de la tristesse et de l'amertume à considérer le vote du Parlement réuni en Congrès, pour ce que ce vote traduit finalement : le refus d'accueillir la vie est désormais érigé comme un principe fondamental de la République. Et si l'on méprise ainsi l'enfant à naître, on sait aussi qu'il y a, à l'autre bout de l'existence, des personnes trop âgées, trop seules, trop pauvres ou trop malades, dont on ne manquera pas bientôt de dire – dont on dit déjà ! – que le geste le plus noble et fraternel serait, pour elles aussi, de précipiter leur fin.

Qu'il me soit permis de dire que notre expression, la mienne, n'est pas celle d'hommes qui croient savoir mieux que les femmes quels droits doivent être les leurs et comment elles peuvent les exercer. Bien au contraire, elle est celle de pasteurs qui vivent aux côtés des femmes et des hommes de leur temps ; les souffrances et les angoisses qui traversent leurs vies ne nous sont ni inconnues, ni indifférentes. Ainsi, c'est Simone Veil qui soulignait, il y a cinquante ans, « qu'aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement ».

Avec les citoyens de tous bords qui veulent continuer à porter, au-delà des opportunistes partisans, le témoignage de la dignité indépassable de toute vie, nous croyons aussi que personne, quels que soient ses choix, ne peut ni ne doit être résumé ou réduit à ses actes. Nous considérons qu'il est en revanche de notre responsabilité d'interroger notre société. Comment peut-on parler de liberté si l'avortement est, au fond, la seule option promue ? Devons-nous en rester là et nous satisfaire de cet état des choses ? (...)

Évoquer cette notion, centrale, de respect, conduit à s'inquiéter également pour les soignants. Le vote du Parlement réuni en Congrès fait peser une nouvelle menace sur leur liberté de ne pas pratiquer, pour des raisons qui leur appartiennent, une interruption volontaire de grossesse. Nous ne pouvons en effet pas concevoir que demain, un médecin ou une sage-femme puisse être condamné par la justice pour avoir refusé de mettre fin à une vie.

La tristesse et l'amertume que nous éprouvons ne doivent pas nous arrêter. Puisque nous voulons construire dans l'espérance une société toujours plus humaine et vraiment fraternelle, il nous appartient, avec tous les hommes et les femmes de bonne volonté qui ne se résolvent pas à considérer que le progrès ultime réside dans la seule protection des droits individuels, de poursuivre et d'amplifier nos efforts pour accueillir toutes les détresses et faire connaître toutes les options. Parce qu'il n'est de liberté sans choix, ni de choix sans conscience libre.

† Laurent Ulrich - Archevêque de Paris

## Horaires de la Semaine sainte :

- **Rameaux** : samedi 18h30 – Dimanche 9h et 11h (pas de messe à 8h30)
- **Mercredi Saint** : 20 h : méditation théâtrale du chemin de croix par les étudiants des facultés Loyola
- **Jeudi Saint** : office du milieu du jour à 12h10 - **Cène du Seigneur à 20h**
- **Vendredi Saint** : **chemin de croix** dans l'église à 15h et chemin de croix du doyenné RDV à 12h à la fontaine Saint Michel - **Office de la croix à 20h**
- **Samedi Saint** : office du milieu du jour à 12h10 - **Veillée pascale à 21h** avec le baptême de 7 adultes
- **Dimanche de Pâques** : messe unique à 11h

**Du lundi saint au samedi saint : office de Laudes à 7h30** avec bénédiction du pain du jeûne.

*Un pain complet procuré par l'Eglise St Ignace est béni le matin à l'issue des laudes. S'inscrire à l'accueil, au secrétariat ou en déposant une inscription dans la boîte à lettre blanche du narthex.*

**Dimanche 17 mars à 11h, les 7 catéchumènes accompliront leur 3e scrutin** avant d'être baptisés dans la nuit de Pâques.

---

### **Partage de Carême, en partenariat avec l'Œuvre des Missions**

Depuis 1947, les Jésuites œuvrent au Tchad. Depuis quelque temps, ils construisent des nouveaux bâtiments dans le *complexe scolaire Saint François Xavier* à Ndjamena. L'établissement reçoit aujourd'hui 1417 élèves et compte déjà parmi les meilleures écoles du pays. Merci pour votre générosité. Des enveloppes sont disponibles au fond de l'église et à remettre dans la boîte aux lettres blanche.

---

### **Journée du pardon : vendredi 22 mars**

Des prêtres seront présents 10h à 12h et 14h à 20h pour vous aider au nom du Seigneur à bien vous préparer intérieurement à la fête de Pâques.

---

### **Opération rameau béni**

Lundi et mardi Saint, ceux et celles d'entre vous qui le souhaitent pourront se tenir sur le seuil de l'Église, rue de Sèvres pour proposer aux passants un rameau béni. Nous pourrons leur donner une petite carte expliquant le sens du rameau et pourquoi pas leur proposer de nous laisser une intention de prière. S'adresser au père chapelain ou s'inscrire directement à l'accueil.

---

### **Concert de l'ensemble vocal Laeta Voce (direction Asta Lemiesle) et de l'orchestre Ars Fidelis à Saint Ignace le samedi 16 mars à 20h30** : détails et autres dates sur le site internet ou au fond de l'église

---

### **Cohabitation intergénérationnelle : ouvrons nos maisons et nos cœurs**

- **Vous êtes retraité** et disposez d'une ou plusieurs chambres disponibles dans votre appartement ?  
- **Vous êtes un jeune** de moins de 30 ans, vous cherchez un logement financièrement accessible et vous avez envie de vivre l'entraide ?

⇒ La cohabitation intergénérationnelle est un dispositif qui permet à un retraité qui dispose d'une chambre libre d'accueillir un jeune en échange d'une présence bienveillante, de menus services ou d'une contrepartie financière modeste. Nous souhaitons lancer ce projet à St Ignace en lien avec une association chrétienne : **Ensemble 2 générations**. [Plus de détails sur https://ensemble2generations.fr/](https://ensemble2generations.fr/) Si cela vous intéresse, merci de contacter le secrétariat pour que nous vous tenions au courant du projet.

---

### **Permanences d'écoute**

Vous voudriez pouvoir parler d'un souci familial ou professionnel, d'un désir de recentrer votre vie sur Dieu, de la foi chrétienne, d'une décision à prendre... Le Père Nicolas Rousselot a appelé quelques personnes, prêtres et laïcs disponibles **du lundi au samedi de 15h30 à 18h**.

---

### **Bénédictio de maisons**

Vous souhaitez que votre appartement soit béni : c'est une manière de confier votre vie et celle de vos proches vivants ou défunts au Seigneur. Contacter le père Chapelain.

---

### **Avez-vous la main verte ?**

Nous avons le projet de créer un jardin de plantes et de fleurs sur les toits de la salle Berthier et de Lubac. Ceux et celles d'entre vous qui ont la main verte et seraient intéressés peuvent s'adresser directement au père chapelain. Début du jardinage en avril.

---

### **4e « prémices » pour préparer la réouverture de Notre-Dame**

Venez écouter Henri d'Anselme qui nous parlera de son tour des cathédrales de France à Saint Germain l'Auxerrois (Paris 2e) : **dimanche 17 mars**, messe à 18h30, conférence à 20h15.

---

➤ **Retrouvez le détail des activités proposées à Saint Ignace sur les flyers au fond de l'église et sur le site <https://stignace.net/>**

➤ **Inscrivez-vous sur le site pour recevoir par mail cette feuille de quinzaine**